

Convention opérationnelle 2018-2022 : plan d'actions 2021

Les actions qu'il est proposé de mener sur l'année 2021, et que le fonds commun Langue et culture régionales (LCR) permettra de financer, s'inscrivent dans la continuité des activités menées en 2020. Elles correspondent aux orientations prévues par la Convention opérationnelle 2018-2022.

Les actions suivantes menées jusqu'à présent se poursuivent :

- versement d'une indemnité spécifique pour les enseignants assurant l'enseignement en allemand dans les cursus bilingues à parité horaire et pour les enseignants du 2nd degré en disciplines non linguistiques qui assurent un partage de service entre deux établissements ;
- développement d'une plateforme de mutualisation et de diffusion d'outils et de ressources pédagogiques pour l'enseignement de la langue régionale d'Alsace, coopération avec le réseau de création et d'accompagnement pédagogique Canopé ;
- actions culturelles locales et transfrontalières en langue régionale ;
- échanges scolaires dans le 1^{er} et 2nd degré, actions de découverte du monde professionnel en milieu germanophone et de formation professionnelle.

En matière de ressources humaines, les principaux chantiers de l'année 2021 sont les suivants :

- Mise en place de la formation Mobil (monolingue vers bilingue) : elle fait suite à l'enquête menée fin 2019 et début 2020 sur les compétences linguistiques des professeurs des écoles dans le premier degré. L'objectif est de permettre à des professeurs des écoles issus de la voie monolingue et volontaires pour intégrer le cursus bilingue, identifiés lors de l'enquête, de renforcer ou développer les compétences nécessaires (formation pédagogique et linguistique). Leur formation se déroulera sur une période de 6 à 7 semaines durant le temps scolaire. Pour les remplacer pendant leur absence pour formation, une équipe de remplaçants contractuels monolingues sera mise en place. Le fonds commun LCR prendra en charge les coûts afférents aux formations ainsi que la rémunération de ces contractuels.
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication innovante sur l'intérêt d'apprendre et d'enseigner l'allemand et d'enseigner en allemand ;
- Mise en œuvre par Eltern Alsace d'un Centre tri-national du Rhin Supérieur de promotion, de sensibilisation et de recrutement pour les métiers de l'enseignement bilingue et de la promotion de la langue régionale en Alsace appelé « Recrut'OR » : Le projet ambitionne de communiquer sur les métiers de l'enseignement bilingue et de la promotion de la langue régionale d'Alsace et de mettre en œuvre des outils « modernes » pour aider au recrutement de personnes ayant le profil attendu par l'Education Nationale, voire des collectivités locales, associations ou entreprises. Le projet bénéficie de fonds européens dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur ;
- Mise en œuvre de la convention conclue le 16 novembre 2020 avec l'Université de Strasbourg. Celle-ci a en effet décidé d'accroître et de différencier l'offre de formation déjà existante d'enseignement-apprentissage de langues. Il s'agit notamment de renforcer les possibilités de poursuivre l'apprentissage de l'allemand, tout en maintenant les dispositifs existants